

# LA LETTRE D'ACTUALITÉS DE LA FHF-BRETAGNE

## EDITORIAL

**F**ace à l'horreur des attentats de Paris, les adhérents de la FHF Bretagne ont souhaité exprimer leur soutien aux victimes et à leurs familles. Cette tragédie touche tous les Français où qu'ils vivent.

Dans cette épreuve, les hôpitaux de l'Assistance Publique de Paris, les hôpitaux publics franciliens ainsi que l'ensemble des professionnels de santé qui ont été mobilisés ont répondu présents et ont fait preuve d'une réactivité et d'un professionnalisme exemplaires.

Au-delà, il s'agit également pour la communauté des hospitaliers publics d'assurer à nos concitoyens leur profonde détermination, pour porter très haut, et qu'elles qu'en soient les circonstances, les valeurs d'humanité et de fraternité chères à notre République et que rien ni personne ne parviendra jamais à atteindre.



Georges ANDRÉ, Président de la FHF Bretagne

### >> VIE INTERNE

La délégation de la FHF Bretagne a souhaité aller à la rencontre de ses adhérents médico-sociaux dans les 4 départements afin de faire le point sur ses nouvelles orientations et échanger sur les actions à mener au cours de l'année 2016.

D'ores et déjà, deux rencontres ont eu lieu, le 2 novembre à Rennes avec les établissements d'Ille et Vilaine et le 9 novembre avec ceux du Finistère.

Il en ressort le souhait de mieux aborder la dimension médicosociale dans la mise en œuvre des GHT et des questionnements sur l'avenir des EHPAD et leurs liens avec le secteur hospitalier.

Ces rencontres se poursuivront dans les prochains mois en Côtes d'Armor et dans le Morbihan.

### >> FOCUS

Lors de la réunion entre l'ARS Bretagne et les fédérations médico-sociales, il a été publié la liste des établissements retenus dans le cadre de l'appel à candidature du la prévention du risque de chute en EHPAD.

L'objectif de cet appel à projet est d'inciter les EHPAD à mettre en œuvre des actions visant à améliorer la qualité de prise en charge des résidents sur la base des recommandations élaborées notamment par l'HAS.

56 dossiers représentant 182 EHPAD ont été reçus et 19 ont été retenus. *Le diaporama de synthèse est disponible sur demande.*

### >> LES RENDEZ VOUS

**Le 3 novembre**, une délégation de la FHF Bretagne était reçue par Madame Anne-Françoise Courteille, Vice-Présidente du Conseil Départemental d'Ille et Vilaine en charge des solidarités, des personnes âgées et du handicap afin d'échanger sur un meilleur partenariat entre la FHF et le Département.

Cette audition a permis de faire le point sur les attentes de la collectivité et l'apport spécifique de notre Fédération notamment sur sa dimension médico-sociale.

**Le 5 novembre**, la FHF Bretagne a siégé à la CSOS. Tous les projets ont pu être adoptés à l'unanimité sauf la demande d'autorisation de la clinique Océane de Vannes pour des activités de néonatalogie.

Eu égard aux stratégies de regroupement des cliniques et au souhait de poursuivre les discussions locales entre le CHBA et la clinique Océane, la FHF Bretagne a demandé le report de ce dossier mais n'a pas été suivie par les autres membres de la CSOS.

**Le 9 novembre**, la FHF Bretagne participait à la rencontre annuelle des établissements pour personnes âgées organisée par le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine. *Le compte rendu est disponible sur demande.*

**Le 9 novembre**, la FHF Bretagne rencontrait Madame Solange Creignou, Vice-Présidente du Conseil Départemental du Finistère en charge des politiques personnes âgées et personnes handicapées pour lui présenter la

*(Suite page 2)*

Nathalie Conan-Mathieu, Déléguée régionale permanente  
Tél. : 06 84 98 65 43 | Courriel : drp.fhfbretagne@gmail.com

Paola Juet, Chargée de mission  
Tél. : 02 99 28 98 44 | Courriel : paola.juet@chu-rennes.fr



FHF Bretagne et échanger sur les possibilités de partenariat entre notre association et la collectivité en particulier les EHPAD adhérentes.

Entre **le 9 et le 27 novembre 2015**, La FHF Bretagne s'est associée au CISS Bretagne pour promouvoir une action de dépistage des maladies rénales et du diabète.



Plus d'une trentaine de centres hospitaliers et d'EHPAD publics ont participé à cette opération.

**Le 13 novembre**, la FHF Bretagne participait à la réunion organisée par l'ARS avec les fédérations sanitaires.

Dans le cadre de la mise en place du parcours patient, l'ARS Bretagne a fait part de ses orientations stratégiques qui conduisent à développer l'intégration des acteurs en lieu et place d'une coordination approfondie.

Ces nouvelles orientations sont basées sur deux principes d'action : la mise en place de plateformes d'appui et de coordination au service du premier recours et le déploiement de la méthode MAIA qui n'est plus uniquement réservée aux personnes âgées mais est étendue à d'autres publics cibles : personnes handicapées, personnes en addiction, personnes en fragilité sociale.

Si la FHF Bretagne ne remet pas en cause la nécessité d'élaborer des plateformes pour accompagner les professionnels, en revanche, elle s'interroge sur son projet de s'appuyer sur les réseaux de soins existants qui, pour certains d'entre eux, notamment l'oncologie, n'ont ni les mêmes missions, ni les mêmes publics.

La FHF Bretagne reste en alerte sur ce dossier et ne manquera pas d'y revenir dans un prochain numéro.

**Le 17 novembre**, la FHF Bretagne participait à l'avant-première du film emploi et handicap qui avait lieu à l'EHESP. Ce film avait pour objet la promotion de l'accessibilité des formations paramédicales aux étudiants en situation de handicap. Sa projection a été l'occasion de rappeler l'engagement de la FHF pour une fonction publique exemplaire, forte de sa diversité.

*Le compte rendu est disponible sur demande*

**Le 20 novembre**, la FHF Bretagne participait à la rencontre régionale de dépistage de la surdité permanente néonatale. Cette rencontre avait pour objet de dresser le bilan après la première année de généralisation du dépistage organisé de la surdité chez l'enfant.

*Le compte rendu est disponible sur demande*

**>> L'INTERVIEW : 3 questions à Karin Masini-Condon, Administratrice du GCS CAPPS**

**FHF Bretagne : Vous êtes administratrice du GCS CAPPS ; en quoi cela consiste-t-il ?**

**KMC** : le GCS existe depuis 2 ans – la convention constitutive a été signée en juin 2013 et 2015 est la 2<sup>nd</sup>e année de fonctionnement sur 12 mois ; à l'origine, le CAPPS a été créé pour développer l'évaluation des pratiques professionnelles dans les établissements mais son champ d'activité entre dans toute la démarche qualité & gestion des risques associés aux soins des établissements de santé de Bretagne.

La volonté des établissements fondateurs était de développer les réflexions entre professionnels, de multiplier les partages d'expériences et d'apporter un appui méthodologique aux différents membres, en matière de certification HAS et de démarche qualité – gestion des risques.

**FHF Bretagne : Comment fonctionnez-vous ?**

**KMC** : 39 établissements sont aujourd'hui adhérents du CAPPS Bretagne ; l'équipe opérationnelle regroupe 2 médecins (coordonnateurs médicaux du GCS), 2 ingénieurs et 1 technicien qualité – la majorité des professionnels partage son temps entre le GCS et son établissement d'origine, l'effectif équivalent temps plein est de 3,3 en ajoutant le temps d'administration.

Cette organisation correspond à notre volonté d'éviter que la structure régionale ne soit « déconnectée » des attentes des professionnels et elle permet aux membres de l'équipe opérationnelle régionale de s'appuyer sur leur expérience de terrain.

De manière concrète, l'équipe se consacre à des formations sur sites, à l'organisation de 4 journées régionales annuelles de partage d'expériences et à l'animation de groupes territoriaux ou régionaux : 7 groupes de travail régionaux en 2015 (5 relatifs à une analyse de processus, 2 autour de l'annonce du dommage associé aux soins), un projet de recherche relatif à la bientraitance décliné dans 8 établissements (MOSTRA) et le suivi d'un appel à projet de l'ARS dans les 8 territoires de santé (Retour sur EXPérience -REX)

Un site internet permet aux établissements membres de retrouver tous les travaux.

**FHF Bretagne : Quels sont vos enjeux pour demain ?**

**KMC** : nous sommes une petite équipe et nous devons veiller à ne pas accepter des missions que nous ne pourrions pas honorer par la suite. Les établissements du secteur médico-social ont exprimé une demande et sont pour l'heure associés dans les démarches territoriales ou les formations ; il faudra réfléchir aux conditions de la prise en compte de thématiques qui leurs sont spécifiques dans notre programme de travail.

Nous avons été positionnés sur la pertinence des actes et missionnés pour animer un groupe territorial chargé d'établir une grille de pertinence (la HAS n'ayant pas mis cet outil à disposition) et accompagner les établissements volontaires pour réaliser des analyses de pertinence.

Enfin, nous allons soumettre une modification des statuts à notre prochaine assemblée générale, ce qui nous permettra d'accueillir de nouveaux membres adhérant à notre démarche.

## AGENDA

7 décembre : lancement de l'évaluation du PRS - Rennes  
8 décembre : réunion des délégués régionaux – FHF Paris  
9 décembre : convention nationale – FHF Paris